

Le Premier Ministre

Paris, le 03 JAN. 2018

Monsieur le Député,

Vous m'avez fait part de votre souhait de voir nationaliser l'entreprise Lafarge à la suite de l'information judiciaire qui a été ouverte contre cette structure.

Soyez assuré que j'ai bien pris note de l'intérêt que vous portez à cette question. Elle fait naturellement l'objet d'un suivi attentif de la part du gouvernement alors que la France est engagée dans un combat sans relâche contre le terrorisme en général, contre Daech en particulier.

En ce qui concerne l'enquête en cours, il ne m'appartient néanmoins pas de la commenter de quelque manière que ce soit.

Le Gouvernement est cependant extrêmement vigilant concernant la situation du groupe Lafarge et l'avenir de son outil industriel.

Le groupe Lafarge Holcim compte désormais plus de 60 000 employés dans le monde, dont 4 500 personnes en France. Ces activités en France sont essentielles mais c'est l'empreinte mondiale de l'ensemble du groupe et sa présence sur tous les marchés qui permettent de maintenir des emplois à forte valeur ajoutée dans notre pays. Dans ce cadre, une nationalisation du groupe ne résoudrait pas les problèmes.

.../...

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
Conseiller municipal
de Gonfreville-l'Orcher
12 rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

Notre priorité, c'est de redonner à la France toute son attractivité, pour permettre à nos entreprises de conquérir des parts de marché à l'international tout en localisant chez nous leurs centres de décision. Ce dernier point n'a pas été réussi dans le cadre de la fusion Lafarge Holcim et je le regrette. C'est une raison supplémentaire pour continuer à soutenir les grands dossiers industriels dans le respect de nos intérêts nationaux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Édouard PHILIPPE